

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

B

Techniciens territoriaux

B2

### La Direction

La Direction des infrastructures met en œuvre la politique publique dédiée à la gestion des infrastructures routières en s'inscrivant dans la dynamique développement durable. Elle assure notamment les missions suivantes :

- Préserver le patrimoine dont les chaussées et les ouvrages d'art (ponts, murs, tunnels, ...)
- Offrir de bonnes conditions de circulation
- Améliorer la sécurité en protégeant les usagers contre les accidents et les risques naturels
- Favoriser les modes de déplacements alternatifs (aménagement cyclables et les aires de covoiturage)
- Assurer la gestion des matériels
- Piloter les opérations de déploiement du très haut débit et de la couverture mobile

Elle regroupe 140 agents répartis au sein de la direction adjointe aménagement, de la direction adjointe maintenance et du service du matériel et de la maintenance routière (SMMR) composé des unités Radio équipements dynamiques, Travaux contrôles, Ateliers mécaniques, Gestion, et Logistique approvisionnement.

### Objectifs du Service

Les 80 agents du SMMR (dont 42 mécaniciens) répartis sur 4 sites, un site principal à Chambéry et 3 ateliers situés à Bourg St Maurice, Frontenex et Saint Jean de Maurienne) ont les objectifs suivants :

- Définir la politique d'acquisition des matériels
- Acquérir, maintenir et gérer le parc des matériels du Département
- Mettre à disposition les véhicules et engins nécessaires aux activités des autres directions et services du Département
- Assurer la maintenance en régie de la Radio et des équipements dynamiques
- Effectuer des chantiers routiers et contrôles spécifiques sur l'ensemble du Département : PATA, Lamier, Nacelle, Balayage, aérogommage
- Apporter une assistance technique au maître d'ouvrage et réaliser le contrôle extérieur des travaux d'infrastructure du Département

### FINALITES DE LA FONCTION

- Assister le réceptionnaire d'atelier et suppléer à ses absences (environ 70 % de l'activité)
- Réaliser et assister les mécaniciens pour les diagnostics et les interventions complexes de maintenance préventive et corrective en mécanique, électricité et électronique sur les véhicules automobiles, matériels et leurs équipements (environ 20 % de l'activité)
- Assurer l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules automobiles (environ 10 % de l'activité)

## MISSIONS

### ***Missions à réaliser dans le cadre des fonctions de mécaniciens***

#### Mécanique :

- Exécuter les travaux d'entretien périodiques prévus dans les plans de maintenance en vigueur au sein du service (charte de maintenance des matériels du Conseil départemental, programmes d'entretien des constructeurs de matériels)
- Assurer le diagnostic et l'identification des dysfonctionnements affectant les matériels défectueux (essai des matériels, contrôle des composants et des fonctions au moyen d'appareils de diagnostic et de mesure, lecture et interprétation de schémas et de documents techniques)
- Réaliser des opérations de dépose, pose, contrôle, réparation, et réglage d'organes mécaniques, pneumatiques et hydrauliques
- Exécuter des travaux simples de remplacement d'organes électriques et électrotechniques
- Réaliser des travaux simples de soudage sur éléments mécano-soudés
- Assurer l'entretien courant et le rangement des postes de travail, de l'outillage et des équipements d'atelier
- Recueillir les éléments nécessaires au suivi technique des matériels et à la comptabilité analytique de l'atelier

### ***Missions à réaliser dans le cadre des fonctions d'adjoint au réceptionnaire***

#### Maintenance du matériel :

- Assurer l'interfaçage avec les clients de l'atelier (réception directe et téléphonique, information de suivi et de fin de travaux, transmission des consignes de bon usage et de suivi, services connexes, véhicule de remplacement...)
- Programmer et passer les commandes de prestations extérieures dans les règles du code de la commande publique et assurer leurs suivies
- Se positionner en qualité de relais dans l'application de la charte d'entretien des matériels du Département
- Réaliser les diagnostics avant démontage, et évaluer la durée d'immobilisation prévisionnelle des véhicules pris en charge
- Prendre en charge la gestion de la flotte de véhicules de l'atelier
- Garantir la mise à jour et l'accessibilité de la documentation technique

#### Contrôles techniques et obligatoires des véhicules et matériels :

- S'assurer que les contrôles réglementaires soient effectués
- S'assurer que les véhicules et matériels soient conformes aux normes de sécurité et d'utilisation

#### Assurer l'encadrement des agents de l'atelier :

- Veiller au respect des règles de sécurité
- Mettre en œuvre une organisation des ressources optimisant l'efficacité des ateliers
- Assurer la gestion administrative du personnel placé sous sa responsabilité (suivi des feuilles de travail, congés, arrêts de travail, déclarations d'accident du travail, ordre de mission, etc...)

#### Gestion du site :

- Garantir le respect des règles définies en matière de qualité, d'hygiène et de sécurité aux seins des ateliers
- Veiller à la propreté et au rangement de l'atelier et des abords extérieurs

#### Missions annexes :

- Assurer la conception et le suivi des bilans, tableaux de bord et indicateurs

- Réaliser des travaux de réparation en atelier ou des travaux de dépannage en extérieur en tant que de besoin (dans le cadre des astreintes VH notamment)
- Faire toutes propositions d'amélioration de fonctionnement de l'ateliers et de ses équipements

Approvisionnement de l'atelier (**uniquement les ateliers de Bourg Saint Maurice et de Saint Jean de Maurienne**) :

- Prendre en charge la mise en œuvre de la stratégie d'approvisionnement
- Programmer et réaliser les commandes de pièces détachées conformément aux obligations réglementaires relatives aux marchés publics et à la politique d'achat définie au sein du service
- Participer à l'inventaire des stocks de pièces détachées

***Les missions d'approvisionnement d'atelier ne concernent que les postes affectés aux ateliers de Bourg-Saint-Maurice et de Saint-Jean-de-Maurienne***

### Liens hiérarchiques

- Responsable de l'unité ateliers mécaniques
- Réceptionnaire

### Liens fonctionnels

#### Au sein du Conseil départemental :

- Tout service en tant que de besoin

#### Hors du Conseil départemental :

- Fournisseurs
- Homologues des autres collectivités

### COMPETENCES ATTENDUES

- Titulaire d'un diplôme en mécanique, en conception mécanique ou en mécanique industrielle
- Permis de catégorie B (obligatoire) et C (souhaité)
- Techniques de maintenance des véhicules automobiles, industriels, matériels de travaux publics et agricoles, engins et matériels de déneigement
- Connaissance des obligations réglementaires liés aux véhicules
- Outils et logiciels bureautiques
- Logiciels métiers (outils de diagnostics)
- Techniques de management
- Aisance relationnelle
- Sens du service publique
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude à rendre compte
- Force de proposition
- Rigueur et méthode
- Aptitude au travail en équipe et en transversalité
- Disponibilité
- Pédagogie
- Adaptabilité
- Capacité d'anticipation
- Sens de l'écoute et de la communication
- Aptitude à argumenter et à convaincre

### Caractéristiques

- Résidence administrative : Commune d'implantation de l'atelier
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : NON
- Port de charges : OUI
- Port d'équipements de protection individuelle : OUI
- Port de vêtements de travail : OUI
- Astreintes : OUI
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
  - ➔ si OUI,  
Nombre de points : Néant  
Motif : Néant

### Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
  - ➔ Si OUI, préciser :
    - Néant

# POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

